



AVEC PLUS DE DEUX MILLIONS de manifestant·es et des grèves massives, la puissante mobilisation du 19 janvier a confirmé le rejet profond dans le pays du projet Macron de recul à 64 ans de l'âge de départ en retraite et d'accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans. Elle a aussi démontré la combativité du monde du travail, sa volonté de défendre ses intérêts et d'empêcher un nouveau recul social.

Dans cette bataille d'intérêt général, les agent·es de la Fonction publique, fonctionnaires et non-titulaires, prennent toute leur place.

Dans les trois versants de l'État, de la Territoriale et de l'Hospitalière, la grève a été puissante et nous sommes nombreuses et nombreux à avoir participé aux plus de 200 manifestations recensées sur le territoire.

Les personnels de la Fonction publique ont bien compris la nocivité du projet Macron qui, en l'état actuel, les conduirait à travailler deux ans de plus, avec des conditions de vie et de travail de plus en plus difficiles et des traitements, salaires et pensions largement insuffisants. C'est inacceptable !

À ce stade, le gouvernement refuse d'entendre ce qu'exprime la grande majorité de la population.

Réunie jeudi 19 dans la soirée, l'intersyndicale interprofessionnelle a décidé d'appeler « à multiplier les actions et initiatives partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'études, y compris par la grève, notamment aux alentours du 23 janvier, jour de présentation de la loi en conseil des ministres » et à une « nouvelle journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier. »

D'ores et déjà, des décisions de reconduction de la grève sont prises dans différents secteurs professionnels.

Pour l'instant, le débat parlementaire est prévu pour finir au plus tard à la mi-mars. Pour gagner, le mouvement doit donc s'inscrire dans un processus et la grève est incontournable.

C'est pourquoi la CGT Fonction publique appelle à mettre dès aujourd'hui en débat dans les assemblées générales la grève et les conditions de sa reconduction.

L'élargissement de la mobilisation et son inscription dans la durée passent aussi par les diverses formes d'action à notre disposition : manifestations le week-end, retraites au flambeau en soirée, signature de la pétition intersyndicale qui a dépassé les 600 000 signatures, mobilisations avec les forces politiques et associatives,...

Autour du mot d'ordre du retrait du projet Macron, la CGT Fonction publique appelle à développer les intersyndicales locales et sectorielles, pour continuer de faire grandir le rapport de force. C'est ce à quoi nous travaillons au niveau national.

Parce que le financement des retraites dépend du niveau des traitements et salaires, et parce que le bénéfice de la retraite en bonne santé nécessite de bonnes conditions de travail, portons aussi la double exigence de mesures générales d'augmentation et de l'amélioration de nos conditions de travail !

Toutes et tous mobilisé·es pour gagner !

fichiers:



[Télécharger 2023_01_20_communique_retraite_fp.pdf](#) (50.67 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttés 2023](#)

[Retraites](#)

[Tracts 2023](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
